ÉESI École européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers

PRINCIPALES BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE 2026-2027[1]

	SEMESTRE D'ÉTUDES ÉCOLE PARTENAIRE		STAGE		MOBILITÉ DE PROJET
	EUROPE* (HORS FRANCE)	HORS EUROPE*	EUROPE* (HORS FRANCE)	HORS EUROPE*	TOUTE DESTINATION (HORS FRANCE)
ERASMUS+[2]	minimum 2 mois (60 jours) maximum 5 mois 550€/mois pays groupes 2 et 3 ou 606€/mois pays groupe 1 + forfait voyage Erasmus+[3] + 250€/mois pour les publics ayant moins d'opportunités[4]	minimum 2 mois (60 jours) maximum 3 mois 700€/mois + forfait voyage Erasmus+[3] + 250€/mois pour les publics ayant moins d'opportunités[4] dans la limite des 20% maximum de la subvention Erasmus+	minimum 2 mois (60 jours) maximum 5 mois 700€/mois pays groupes 2 et 3 ou 756€/mois pays groupe 1 + forfait voyage Erasmus+[3] + 250€/mois pour les publics ayant moins d'opportunités[4]	minimum 2 mois (60 jours) maximum 3 mois 700€/mois + forfait voyage Erasmus+[3] + 250€/mois pour les publics ayant moins d'opportunités[4] dans la limite des 20% maximum de la subvention Erasmus+	/
AMI	Aide à la mobilité internationale réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux (CROUS) minimum 2 mois – maximum 5 mois 400€ par mois				
ÉESI		maximum 3 mois La bourse école peut se substituer à la bourse Erasmus+ si les fonds Erasmus+ sont épuisés (dans la limite de 20000€)		maximum 3 mois La bourse école peut se substituer à la bourse Erasmus+ si les fonds Erasmus+ sont épuisés (dans la limite de 20000€)	Europe* : maximum 3 mois sans conditions Hors Europe* : maximum 1 mois combiné obligatoirement avec un stage de 2 mois minimum dans le même pays[5] Bourse école équivalente à la bourse Erasmus+ études pour même destination[6]
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE[2] sous conditions de revenus	Bourse moins élevée que la bourse Erasmus+ dans le cas d'un séjour d'études de deux mois et plus		minimum 2 semaines Non-bousier CROUS : 80€-100€/semaine Boursier CROUS : 100€-110€/semaine https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/stages-letranger-post-bac Stage ≥ 2 mois : bourse Erasmus+ plus avantageuse		/

La durée maximale financée hors bourse régionale est de 5 mois dont maximum trois mois hors Europe.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 086-200029403-20261005-DELIB_282026-DE

Les bourses Erasmus+, AMI et ÉESI sont versées directement par l'ÉESI intégralement avant le départ pour toute la durée du projet financé.

[1]**Toutes les catégories de bourses de mobilité sont cumulables avec les bourses mensuelles sur critères sociaux (CROUS).**
[2]**Les bourses Erasmus+ et régionales ne sont pas cumulables, pour les échanges études comme pour les stages.**

[*]**Europe (pays programme)**
Groupe 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Suède
Groupe 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
Groupe 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie
Hors Europe : les autres pays
Cas particuliers : Andorre, l'État de la Cité du Vatican, les Îles Féroé, le Royaume-Uni, Saint-Marin et la Suisse sont des pays hors programme mais les taux de bourses qui s'appliquent pour ces pays sont ceux du groupe 1.

[3]**Forfait voyage Erasmus+ (distance de l'école au lieu de mobilité)**
100 à 499 km : **211€** voyage en avion / **285€** et 2 jours supplémentaires de mobilité financés si moyen de transport éco-responsable
500 à 1 999 km : **309€** voyage en avion / **417€** et 2 jours supplémentaires de mobilité financés si moyen de transport éco-responsable
2 000 à 2 999 km : **395€** voyage en avion / **535€** et 4 jours supplémentaires de mobilité financés si moyen de transport éco-responsable
3 000 à 3 999 km : **580€** voyage en avion / **785€** et 4 jours supplémentaires de mobilité financés si moyen de transport éco-responsable
4 000 à 7 999 km : **1 188€**
Plus de 8 000 km : **1 735€**
Transport éco-responsable : Marche, trottinette, vélo, train, bus, co-voiturage…

EPCCI/Ecole Européenne Supérieure de l'Image
Gilbert Pierre-Justin
Président de l'Eesi

[4]**Publics ayant moins d'opportunités (critères obligatoires et dans le cadre de la politique d'inclusion de l'établissement) :**
Un complément financier forfaitaire « inclusion » est attribué afin d'encourager la participation des publics répondant à l'un des critères suivants :
- en situation de handicap, de maladie chronique ou d'affection de longue durée (ALD)
- habitant dans une commune classée zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)
- habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 et 7
- cas individuel pouvant relever de l'inclusion attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent

[5]**Mobilité de projet hors Europe :**
La combinaison avec un stage de deux mois minimum dans le même pays n'est pas obligatoire si un visa stage/de travail est requis mais inaccessible dans ce pays. Dans ce cas particulier, il est possible : soit de combiner la mobilité de projet d'un mois avec un stage dans un autre pays de la même zone géographique, soit de faire uniquement une mobilité de projet, dont la durée peut être prolongée exceptionnellement en fonction du projet, jusqu'à 3 mois maximum, dans la limite du budget disponible.

[6]**Bourse de mobilité de projet et forfait transport :**
Si le projet a lieu dans plusieurs pays, la bourse est calculée en fonction du temps passé et du taux qui s'applique dans chacun des pays.
Pour les projets itinérants, le forfait transport versé est déterminé par la distance entre l'ÉESI (site d'études) et le lieu le plus éloigné.

MOBILITÉS POSSIBLES HORS DNSEP4 :
- semestre d'études Erasmus+ : en Europe* uniquement, préconisé au semestre 4, envisageable néanmoins aux semestres 3 et 5 également, dans la limite des places disponibles (DNSEP4 prioritaires) et sous réserve de la validation du projet d'études par la coordination d'année et la direction des études.
- stage court avec la bourse régionale Nouvelle-Aquitaine : tout au long du cursus, toute destination, sous réserve de l'accord de la direction des études.
- stage Erasmus+ en Europe* : 3 mois maximum, uniquement entre la fin du DNA1 et la rentrée de DNA2 ou la fin du DNA2 et la rentrée de DNA3 et dans la limite des fonds disponibles (DNSEP4 prioritaires).

CAS PARTICULIER : ANNÉE DE CESURE
Il est uniquement possible d'effectuer un ou des stages à l'étranger pendant une période de césure, dans la limite des financements disponibles (Europe* uniquement pour Erasmus+). Pour obtenir une bourse régionale ou une bourse Erasmus+, ces stages doivent obligatoirement générer des crédits ECTS.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 086-200029403-20261005-DELIB_282026-DE